



Section de la Haute-Garonne

COMPTE RENDU DU CDAS DU 8 JUIN 2017

Le CDAS s'est réuni le 8 juin 2017 à la DRFIP rue des lois sous la présidence de Madame Raynaud de Brianson.

Le PV du 20 janvier 2017 a été approuvé. Ce CDAS étant le premier de l'année..., beaucoup de points à l'ordre du jour notamment le compte rendu d'activité 2016, la présentation de la note d'orientation 2017 et le CAL 2017. Heureusement, plusieurs groupes de travail avaient permis de préparer les actions à mettre en place dans le cadre du CAL.

Présentation de la note d'orientation 2017 et compte rendu d'activité 2016:

«... L'action sociale constitue un élément essentiel de la politique ministérielle de ressources humaines conduite par le Secrétariat général, avec des finalités qui restent pérennes.

- l'amélioration de la qualité de la vie au travail et de l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle,

- le soutien aux agents, actifs ou retraités, les plus fragiles. ...»

Les représentants FO-DGFIP se réjouissent que l'Action sociale soit une priorité dans notre Ministère mais regrettent toutefois que cela ne se traduise pas dans les chiffres. En effet, FO Finances avait pensé voir le pire avec le projet de loi de Finances 2016 qui a entériné le « casse du siècle » de -30 M€ !! Or, force est de constater que ce budget 2017 basé sur les crédits réellement consommés en 2015 : 139 M€ ne laisse présager ni amélioration, ni nouvelles prestations pour les agents et fait peser de lourdes craintes sur l'avenir de l'Action sociale dans notre Ministère. **FO Finances regrette que ce budget national 2017, frappé d'austérité, ne puisse être amendé pour viser à son amélioration en adéquation avec les demandes des agents.**

La restauration :

Elle demeure le poste budgétaire le plus important (64,1 M€) ainsi qu'une priorité. Pourtant, les représentants FO déplorent que les plafonds d'harmonisation tarifaire restent fixés à 5,65 € par repas. Ils avaient également dénoncé le caractère obsolète de l'indice 466 servant de plafond jusqu'alors à la subvention interministérielle. La subvention interministérielle (pour cause de PPCR) sera désormais allouée jusqu'à l'indice 474 en 2017 et 480 en 2018.

Pour notre département, nous avons 8 restaurants administratifs : 1 RIA et 7 restaurants

financiers, et 7 restaurants privés conventionnés pour 56 structures. Des augmentations du nombre des repas servis ont été constatées sur 3 sites : la DNSCE, le Mirail et surtout place Occitane. Pourtant, les représentants FO-DGFIP 31 regrettent que les demandes de financement de matériels pourtant indispensables ne reçoivent que peu de réponses positives. En revanche, le restaurant de Muret présente une baisse significative de sa fréquentation, un diagnostic va être réalisé sur ce site à partir de fiches émanant du secrétariat général, afin de trouver des solutions pour remédier à sa désaffection.

Pour FO Finances, la restauration participe au bien être des agents et à leurs conditions de travail. Concernant les restaurants financiers nous restons attachés à la restauration collective, ainsi qu'à la défense des petites structures de restauration, dont la viabilité est bien souvent remise en cause pour des raisons strictement budgétaires par l'Administration.

Concernant les « coins repas » la présidente du CDAS a attiré l'attention des participants sur les éléments réglementaires en matière de restauration au travail (Code du Travail). L'existence d'un coin repas n'est pas autorisé et encore moins le financement d'équipements quand une solution de restauration collective est possible (existence d'une solution de restauration dans un rayon d'1 km). C'est pourquoi les représentants FO-DGFIP 31 ne cautionnent aucunement la requête écrite d'une autre organisation syndicale visant à répertorier les coins repas existants, ce qui obligerait la délégation à vérifier qu'ils obéissent aux règles édictées par le Secrétariat général, règles très contraignantes. Ces espaces rendent de grands services aux agents et, dans la mesure où aucun coût n'est imputable à l'Administration, les élus FO-DGFIP 31 ne souhaitent pas leur fermeture pour que les personnels puissent continuer à en bénéficier. Une seule exception est envisageable pour les agents handicapés sous certaines conditions. Chaque agent concerné doit en faire individuellement la demande auprès du délégué des Services Sociaux.

Le logement :

Après une année sans subvention, l'ALPAF est de nouveau doté d'un budget de 14,3 M€, mais elle devra puiser dans ses réserves de trésorerie et revoir ses objectifs de réservations de logements. **FO Finances dénonce à nouveau le fait que l'ALPAF soit sanctionné pour sa bonne gestion.**

Dans notre département, le parc ministériel était constitué de 12 appartements au 65 route de Labège. Or, 2 appartements, dont la vacance durait depuis plusieurs mois, ont été restitués au bailleur. Depuis janvier 2017, deux autres appartements sont inoccupés. Nous ne pouvons que constater que ce choix n'était pas judicieux, de par la situation géographique mais aussi par le montant des loyers et charges. Au sujet des stagiaires en formation initiale de l'ENFIP de Toulouse, des solutions d'hébergement ont été trouvées pour septembre 2017.

Vacances familiales et colonies :

EPAF recevra une subvention de 24,2 M€ qui devrait lui permettre de répondre à la demande notamment en raison de la stabilisation du nombre d'enfants qui partent en

colonies de vacances.

Toulouse sera une plate-forme pour les colons de l'été. A ce jour, 266 enfants ont été inscrits sur notre département. **Les élus FO-DGFIP 31 ont dénoncé les nouveaux schémas de transport qui sont totalement inadaptés.** C'est pourquoi nous avons demandé que les parents des colons puissent s'exprimer sur ce sujet dans les questionnaires qui leur sont adressés. N'hésitez pas à nous faire remonter tous problèmes rencontrés lors des colonies de cet été.

Pour les parents dont les enfants vont au centre de loisirs, n'oubliez pas de contacter la délégation des services sociaux ou d'aller sur leur site internet pour bénéficier de la subvention interministérielle.

Aide à la parentalité :

Ce sont 4,9 M€ qui y seront consacrés soit 160 K€ de moins qu'en 2016. Si le nombre de places en crèche est maintenu, le coût des réservations va augmenter. S'agissant des CESU 6-12 ans, une forte demande a été constatée dans notre département. Mais cette aide pose problème à de nombreux bénéficiaires qui n'arrivent pas à les utiliser, car des structures les refusent, notamment la mairie de Toulouse. N'hésitez pas à nous communiquer toutes difficultés que vous pourriez rencontrer quant à leur utilisation. En conséquence, les élus FO-DGFIP 31 ont demandé que le champ d'utilisation soit identique à celui des CESU 0-6 ans, notamment pour la prise en charge des centres de loisirs.

Crédits d'Action locale (CAL) :

L'enveloppe allouée est de 4,87 M€. Depuis 2015, la dotation est établie sur la base des effectifs actualisés (36,82 € par enfant, 9,57 € par actif et 3,19 € par retraité) avec des évolutions plafonnées à 5 % avec un montant plancher toujours fixé à 16 000 €.

Pour notre département, le montant du CAL 2017 est en légère baisse : 98 285,48 € contre 98 674 € en 2016. Le nombre de bénéficiaires a légèrement diminué, 8296 contre 8380 l'année dernière. Le nombre d'actifs et d'enfants est moindre alors que le nombre de retraités a augmenté.

Dorénavant et à compter de 2017, les CDAS n'intégreront plus les prestations des Conseillers en Economie Sociale et Familiale (CESF) dans leurs crédits d'actions locales, ce qui était l'une des revendications de FO Finances de longue date (150 000 €).

L'aide et secours aux personnes en difficulté :

Il s'agit d'aides pécuniaires aux agents en difficulté financière.

Dans notre département, peu d'aides de ce type accordées malgré la grande précarité de certains personnels. Les représentants FO-DGFIP regrettent que les aides et secours ne soient pas plus souvent proposées aux agents dans le besoin.

La protection sociale complémentaire : 4 M€

Les subventions aux associations socioculturelles : 6,8 M€

L'administration du réseau : 1,6 M€

S'agissant des moyens humains consacrés à l'Action sociale, l'Administration prévoit cette année le maintien des 520 agents tout en indiquant qu'il conviendra « ...*d'optimiser à l'occasion des départs, l'allocation des emplois entre départements...* ».

Pour FO-DGFIP 31, la vigilance s'impose pour défendre et préserver le réseau de l'Action sociale ! Les éventuelles actions nouvelles vont avoir du mal à être mises en place compte tenu du niveau insuffisant des crédits alloués et leur mise en place s'effectuera au détriment d'actions existantes.

Les actions du CAL 2017 :

Les actions de 2016 sont reconduites en 2017, notamment les consultations d'avocat, de notaire, et à venir celles de psychologue. Pour rappel, les consultations CESF sont maintenues mais ne sont plus financées par les CAL.

Le spectacle du cirque de Noël est maintenu ainsi que les chèques cadeaux dont les montants diffèrent en fonction de la tranche d'âge : jusqu'à 12 ans, et entre 13 à 16 ans.

Les actions prévues pour 2017 :

- pour les retraités : La galette et son loto, 1 journée sur le canal du midi et un séjour d'une semaine à Chatel en résidence EPAF.

- pour les actifs : week-end à Disneyland et dans le Lot. Journée à Albi-Cordes.

Lors de ce CDAS, les assistantes sociales ont proposé un atelier diététique « Alimentation, courses, s'organiser pour une meilleure qualité de vie. » pour 20 personnes, en octobre 2017. Malgré les réserves de vos représentants qui se sont inquiétés sur le coût du manger « mieux » compte tenu du prix des fruits et légumes (et sans réduire les quantités) pour des budgets limités, cette action a été retenue et fera l'objet d'une diffusion par la délégation des services sociaux.

Questions diverses :

- La délégation a déménagé et est installée maintenant **76 rue Saint-Jean Bat D à BALMA (31133)** dans le même bâtiment que le PIAA. Cette nouvelle installation génère plusieurs problèmes, non encore résolus à ce jour. Les représentants FO-DGFIP 31 les évoqueront lors du prochain CDAS.

En attendant, ils dénoncent la fermeture de la délégation de l'Action Sociale le mercredi. C'est inacceptable ! Cette fermeture pose un certain nombre de problèmes sur l'accès aux différents services de la délégation ce jour-là pour les 3300 agents des services économiques et financiers.

- le prochain CDAS se tiendra à la fin du mois de septembre.